

INFORMATION A DESTINATION DES PORTEURS DU FCP
EPARGNE PRIVEE
Code Isin
FR0007370564

1 – Opération

Mansartis Gestion a décidé d'introduire la modification suivante au fonds :

- **Les titres de créances ayant une échéance de 2 ans ou plus représenteront au moins 20 % de l'actif net.**

Ces modifications entreront en vigueur le 4 décembre 2025.

Tableau récapitulatif des modifications

	AVANT	APRES
Stratégie d'investissement	<p>Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de l'OPC consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro économiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créance libellés en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.</p> <p>Ces titres sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- à taux variable- à taux fixe, avec une échéance inférieure ou égale à 3 ans	<p>Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de l'OPC consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro économiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créance libellés en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.</p> <p>Ces titres sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- à taux variable- à taux fixe, avec une échéance inférieure ou égale à 3 ans <p>Les actifs ayant une maturité supérieure ou égale à 2 ans représenteront au minimum 20% de l'actif net.</p>

Cette modification ne constitue pas une mutation et ne requiert ni un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers ni une action spécifique de votre part.

Vous disposez à tout moment de la possibilité de sortir sans frais du Fonds.

2 – Les modifications entraînées par les opérations

- Modification du profil rendement / risque : **Non**
- Augmentation du profil rendement / risque : **Non**
- Augmentation des frais : **Non**

Cette modification est sans impact sur la gestion du Fonds.

3 - Éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Mansartis vous rappelle l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés (DIC) et du Prospectus disponibles sur ce site internet ou sur simple demande auprès de Mansartis Gestion.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre gestionnaire et plus particulièrement dans le cadre de cette information si vous souhaitez des informations complémentaires.